

# BAC, POSTES, DISCIPLINES, STATUT, SALAIRES

## Tout est lié

### Une suite de déclarations qui ont un sens

Une partie du programme de E. Macron pour l'Éducation nationale a déjà été dévoilée dans la presse (France Info, Le Monde, La Voix du Nord, Contrepoints) :

- création d'un super-ministère qui serait confié à Bruno Le Maire (actuel ministre de l'Économie et des Finances) par la fusion du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports avec ceux de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- suppression du CAPES, remise en cause du droit à carrière, fin de l'emploi sous statut dans l'Éducation nationale,
- mise en place d'un continuum primaire-collège avec un corps unique d'enseignants de l'« École du socle », aux missions nouvelles et au temps de présence accru dans l'établissement. Ces nouveaux enseignants seraient habilités à enseigner du CP à la 3<sup>e</sup>, dans le cadre d'un système modulaire (comme au lycée...) livré à l'appréciation des chefs d'établissement et des équipes éducatives dont l'autonomie serait accrue,
- fin du CAPES mais aussi fin programmée de l'agrégation : rappelons cette tribune de juin 2021 dans Le Monde, « *Il faut repenser la place des agrégés dans les établissements* », qui proposait de supprimer l'agrégation externe, de ne conserver que l'interne, et de faire des agrégés ainsi recrutés des collaborateurs des chefs d'établissement.

Ces attaques en règle d'E. Macron contre le service public sont la poursuite logique d'un quinquennat de gel du point d'indice des fonctionnaires pendant lequel le ministre Blanquer a supprimé des milliers de postes et imposé des contre-réformes particulièrement au lycée. Les promesses électoralistes d'A. de Montchalin, ministre de la Transformation de la Fonction publique, de débloquent la valeur du point d'indice pendant l'été sont ressenties comme du mépris, d'autant plus qu'elle s'assortissent de la remise en cause du statut. Celui-ci ne « *convient plus parce qu'il est trop compliqué, qu'il n'offre pas de perspective durable dans toute la carrière, et qu'il fait une trop grande place aux diplômés plutôt qu'aux métiers* » selon les termes de la ministre le 15 mars.

### La remise en cause du baccalauréat comme diplôme national et 1<sup>er</sup> grade universitaire apparaît clairement comme un élément de ce dispositif de démolition du statut.

Elle ouvre la voie à la fin de l'enseignement spécifique dans le 2<sup>nd</sup> degré, garantie républicaine d'un enseignement de qualité pour les personnels et les élèves puisqu'il s'appuie d'une part sur des programmes nationaux et des grilles horaires nationales et d'autre part sur des statuts nationaux pour les personnels en-

seignants, garantissant leur expertise disciplinaire et définissant des obligations réglementaires de service nationales et non locales.

### La réforme du bac a nettement dégradé les conditions de travail, voire dénaturé le travail des professeurs

En trois années elle a supprimé des milliers d'heures de cours et des milliers de postes. Un exemple pour en mesurer la violence : dans l'académie de Rouen, la réforme Blanquer du lycée c'est 181 postes fermés et l'équivalent de la suppression de la totalité de la DHG des deux plus gros lycées de l'académie !

C'est pourquoi la revendication du rétablissement des épreuves finales, nationales, anonymes et disciplinaires du baccalauréat général et technologique, dès la session 2022, est une urgence car elle défend l'architecture générale qui rassemble toutes les autres : nos statuts, nos postes, nos conditions de travail et les dotations horaires.

Le recul des épreuves de mars au mois de mai, est une première avancée qu'il faut prolonger avec le retour à un baccalauréat et ses épreuves terminales, nationales et ponctuelles dans toutes les disciplines !

Le SNFOLC invite les personnels à poursuivre en défense du Baccalauréat et pour le rétablissement de ses épreuves terminales, toutes ses épreuves, en multipliant les HIS et en signant la pétition nationale (FNEC FP-FO / CGT Éducation / SUD Éducation SNES-FSU / SNEP-FSU / SNALC / APBG / APHG / APLV / APMEP APPEP / APSES / CNARELA / UDPPC / VL) pour le report des épreuves de spécialité en juin, la fin du contrôle continu et une vraie session 2022 :

[signer la pétition](#)

Rien n'est joué d'avance ! On est là ! Blanquer a beau multiplier les réunions pour vanter ses 5 années au ministère, la résistance des personnels est bien là. Blanquer a beau multiplier ses réunions du comité de suivi de la réforme du lycée, toujours sous l'égide de Mathiot, l'organisateur depuis le départ de ces réformes, les personnels n'acceptent toujours pas cette destruction organisée.

"BAC" FAÇON PUZZLE

